



**HAL**  
open science

# De la guerre civile à la guerre des mémoires en Espagne : entre mythes, oubli et tentatives inachevées

Virginie Sudre

## ► To cite this version:

Virginie Sudre. De la guerre civile à la guerre des mémoires en Espagne : entre mythes, oubli et tentatives inachevées. Isabelle David; Fabrice Galtier; Flore Kimmel-Clauzet. Fabriques de mémoires publiques, Atlande, 2018, 9782350305165. hal-03953415

**HAL Id: hal-03953415**

**<https://univ-lyon3.hal.science/hal-03953415v1>**

Submitted on 7 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **DE LA GUERRE CIVILE A LA GUERRE DES MÉMOIRES EN ESPAGNE : ENTRE RÉCITS MYTHIQUES, OUBLI IMPOSÉ, ET TENTATIVES INACHEVÉES.**

**Virginie Sudre**

Professeur agrégée d'espagnol au Collège Jean Moulin, Arles-sur-Tech (66). Doctorante en civilisation contemporaine espagnole, dirigée par Mme le professeur Florence BELMONTE. Laboratoire ED 58 LLACS, UPV, Montpellier.

## **Mots-clefs :**

Mémoire historique – Espagne – Oubli – Législation – Récits mythiques

## **Résumé :**

Quelles furent les politiques mémorielles conduites en Espagne depuis la fin de la Guerre Civile ? Aux quarante années de discours martelés par la propagande franquiste, succéda la loi d'Amnistie de 1977 et son « pacte de l'oubli ». Désormais, malgré l'approbation d'une « Loi sur la mémoire historique » en 2007, un consensus authentique tant au sein de la société civile que parmi les dirigeants espagnols reste à trouver.

*What have been the politics of memory in Spain since the end of the Civil War ? After forty years of misleading tales by the Francoist dictatorship, the 1977 Amnesty Law succeed with his « pact of forgetting ». Nowadays, despite Historical Memory Law passed on 2007, a true consensus in civil society as in politicals still not exist.*

Le 14 avril 1931, les partis républicains remportaient les élections municipales dans les principales villes d'Espagne. Le peuple enthousiaste et plein d'espoir envahit alors les rues et la République fut proclamée. Cependant, ce changement de régime et les réformes progressistes portées par les nouveaux gouvernants n'étaient pas du goût de tous : l'enthousiasme fit rapidement place à l'instabilité politique et à la radicalisation des positions. Les 17 et 18 juillet 1936, un coup d'État conduit par une poignée de généraux, et porté par des réactionnaires de tous bords (monarchistes, militaires, aristocrates, catholiques, industriels, propriétaires terriens, etc.), dégénéra en guerre civile quand l'Espagne progressiste prit elle aussi les armes afin de résister aux Insurgés et pour défendre la République. Le conflit armé dura jusqu'à l'aube du printemps 1939 avec la prise de Madrid, dernier bastion républicain. Durant ces trois longues années, un demi-million de personnes perdirent la vie sur le front, sous les bombardements, ou exécutés froidement<sup>1</sup>. A cela il faudrait bien entendu ajouter la surmortalité due à la famine et aux épidémies. Mais le massacre ne s'arrêta pas avec la fin officielle des combats : les exécutions sommaires massives, l'incarcération et la condamnation à mort des vaincus se prolongèrent au moins jusqu'en 1945, des foyers de guérilla maquisarde survécurent jusqu'au début des années 50, et l'épuration puis la surveillance et la persécution des opposants au régime ne prirent fin qu'après la mort du dictateur en 1975. Quarante années se sont désormais écoulées depuis la fin de l'agonie du Généralissime<sup>2</sup>, Francisco Franco. Cependant, si dans d'autres démocraties quatre décennies ont suffi aux historiens pour rendre compte d'un passé traumatique et en faire admettre la réalité, générant ainsi un récit qui fasse consensus, ce n'est toujours pas le cas en Espagne. Aujourd'hui encore on continue de s'y déchirer autour de l'histoire et de l'héritage de la Guerre Civile et du Franquisme. C'est pour comprendre cet état de fait que nous tâcherons de voir de quelle façon les politiques mémorielles en Espagne ont évolué depuis la fin de la Guerre Civile jusqu'à aujourd'hui, et de comprendre pourquoi le consensus autour des mémoires publiques ne semble toujours pas possible.

## 1 LES MEMOIRES PUBLIQUES SOUS LE FRANQUISME

- *Quand les « deux Espagnes » s'affrontent :*

Au moment du coup d'État militaire du 18 juillet 1936, la situation dégénéra très vite en

---

1 JULIÁ, Santos, *Víctimas de la Guerra Civil*, Madrid, Booket, 2006, p.411.

2 Francisco Franco fut nommé Généralissime en septembre 1936, se plaçant ainsi à la tête des militaires putschistes.

guerre civile dès lors qu'un pan de la population prit les armes pour défendre la République. L'Espagne se retrouva ainsi morcelée entre, d'un côté les forces progressistes soutenant la République attaquée (communistes, anarchistes, républicains), et de l'autre les Monarchistes, les Phalangistes<sup>3</sup>, l'Église et une partie de l'Armée qui se rangèrent du côté de l'Insurrection militaire conservatrice. Dans les deux camps, les besoins de mobilisation et de légitimation inhérents au conflit entraînent la transposition d'une réalité crue et complexe en récit s'articulant autour d'un schéma dualiste, épique et manichéen.

Le récit du côté républicain se centrerait plutôt sur les aspects politiques et idéologiques du conflit, et plus particulièrement sur la résistance du peuple face aux privilégiés et à ses soutiens fascistes internationaux. Il est récurrent de voir sur les affiches de propagande côte à côte l'Église, l'Armée, et la classe aisée aux côtés d'un symbole fasciste, souvent une croix gammée.

Figure 1



*Affiche créée et imprimée par l'Union Générale des Travailleurs, Madrid, entre 1936 et 1939. Pares, Archives en ligne du Ministère espagnol de l'Enseignement, de la Culture et du Sport.*

Figure 2



*Affiche créée et imprimée par le Service National de Propagande entre 1939 et 1940 : "España se limpia de bolchevismo, masones, injusticia social, separatismo, políticos". Pares, Archives en ligne du Ministère espagnol de l'Enseignement, de la Culture et du Sport.*

3 La Phalange espagnole est une organisation politique national-catholique fascisante créée en 1933 par José Antonio Primo de Rivera. Le parti servit de support idéologique à la dictature, qui lui permit à son tour, par le biais de ses nombreuses antennes locales qui quadrillèrent le territoire, d'exercer un contrôle poussé de nombreuses sphères de la population.

Du côté des Insurgés, la vision du conflit, empreinte de religieux et de nationalisme, reposait sur deux axes : d'une part, ils incarnaient l'Espagne chrétienne combattant l'anti-Espagne athée et impie. D'autre part, ils luttèrent contre les Républicains qui étaient les suppôts des Communistes assassins et barbares. Voici un extrait du rapport que l'archevêque de Tolède remit en août 1936 au Saint-Siège : « *Le mouvement (Insurgé) est un grand cri de protestation de la conscience nationale et du sentiment patriotique contre [.. ](ceux) qui peu à peu ont emmené l'Espagne au bord de l'abîme marxiste et communiste. [...] On peut affirmer qu'actuellement c'est l'Espagne et l'anti-Espagne qui se battent, la religion et l'athéisme, la civilisation chrétienne et la barbarie.* »<sup>4</sup>. Ces deux discours opposés furent intensément diffusés pendant le conflit et postérieurement. Néanmoins, le discours des Insurgés, du fait de la victoire militaire et de la propagande officielle, survécut pendant une trentaine d'année dans l'historiographie officielle espagnole et plus encore dans les mémoires.

Une fois la guerre terminée, le régime sut profiter du contexte international pour renforcer sa propagande : un troisième axe apparut alors, celui de la non-intervention de l'Espagne dans le conflit mondial, qui permit d'appuyer le mythe de la « paix de Franco », répondant cette fois à la peur des Espagnols d'une nouvelle guerre. Alors que le régime franquiste avait été un des plus répressif de l'entre-deux guerres, et le plus meurtrier en temps de paix, le dictateur fut alors malgré tout élevé au rang de pacificateur national.

A partir du milieu des années 1960, la vieille rhétorique de la Croisade contre la Barbarie rouge devenait obsolète et rencontra de moins en moins d'écho. Le Régime prépara alors une nouvelle version du conflit, moins épique et plus « présentable ». Bien que clairement philo-franquiste, le nouveau récit utilisait désormais la dénomination de « Guerre d'Espagne ». On enleva des manuels scolaires les vieilles diatribes anti-républicaines, on reconnut la violence des deux camps, et le thème de la responsabilité collective apparut peu à peu. Bien que les conceptions antérieures ne disparurent pas, on était en train de construire une nouvelle mémoire historique basée sur l'idée de la Guerre Civile comme conflit entre Espagnols – certains plus coupables que d'autres – sous le coup d'un folie collective.

---

4 Traduit par l'auteur. « *En conjunto puede decirse que el movimiento es una fuerte protesta de la conciencia nacional y del sentimiento patrio contra la legislación y procedimientos del Gobierno de este último quinquenio, que paso a paso llevaron a España al borde del abismo marxista y comunista. [...] Puede afirmarse que en la actualidad luchan España y la anti-España, la religión y el ateísmo, la civilización cristiana y la barbarie* », lettre citée par MORADIELLOS, Enrique, *1936: los mitos de la Guerra Civil*, Barcelona, Península, 2004. p.21.

- *Les mémoires réduites au silence* :

Au-delà de l'imposition d'un récit historique erroné visant à doter de légitimité sa prise de pouvoir violente et illégale, le régime entreprit ce que l'on peut qualifier de mémoricide<sup>5</sup>. Les Insurgés menèrent à bien une véritable politique d'extermination de l'ennemi « rouge ». On procéda à l'élimination de tous les soutiens reconnus ou supposés de la République. La déclaration d'un agent de presse de Francisco Franco à un journaliste nord-américain est à ce sujet particulièrement éloquente : « *(Il faut) tuer, tuer et tuer [...] tous les Rouges afin de sauver l'Espagne du virus du bolchévisme, des rats et des poux, [...] exterminer un tiers de la population masculine, [...] laver le pays de ses prolétaires et mettre ainsi un terme au chômage.* »<sup>6</sup> De même, les instructions données par le général Mola – un des grands protagonistes du coup d'Etat de 1936 – à ses troupes peu avant le coup d'État, ne laisse aucune place au doute : « *(Il faut) arrêter les autorités civiles suspectes, [...] fermer tous les lieux de réunion publiques [...], et surtout éliminer les éléments de gauche : communistes, anarchistes, syndicalistes, francs-maçons, etc* »<sup>7</sup>

Suite à la victoire des Insurgés, une propagande d'autolégitimation omniprésente et l'instauration d'une culture de la peur imposèrent aux vaincus le silence. Les mémoires dissidentes durent alors s'exiler ou se taire. On détruisit les vestiges de la République, on rebaptisa des noms de rues. Pour comble, on accusa la République déchue d'être responsable du coup d'État militaire et de la Guerre Civile. L'encadrement idéologique des jeunes gens par la Phalange et l'Eglise catholique, depuis les bancs de l'École jusqu'au service militaire, constituait le principal vecteur de la propagande franquiste. Le système carcéral et l'assistance publique servirent également de lieux d'encadrement et de prosélytisme politique. Les « Vaincus », les « Rouges », étaient des êtres malades, qui devaient être « au mieux » mis en quarantaine, isolés, et soignés.

Quant au traitement de la répression dictatoriale, il était comme inexistant. Bien entendu, on passait sous silence les pratiques répressives de la dictature, encore qu'on pouvait aussi les justifier comme un mal nécessaire. On ne parlait plus que des crimes perpétrés par les « hordes

5 Concept de Primo Levi repris dans TODOROV, Tzvetan, *Mémoire du mal, tentation du bien*, Paris, Robert Laffont, 2000.

6 « *matar, matar y matar [...] a todos los rojos para librar España del virus del bolchevismo, de las ratas y piojos, [...] exterminar un tercio de la población masculina, [...] limpiar el país de proletarios y así acabar con el paro* », cité p.11 dans CASANOVA Julian, ESPINOSA MAESTRE, Francisco, MIR, Conxita, *Morir, matar, sobrevivir. La violencia en la dictadura de Franco*, Barcelone, Critica, 2002.

7 « *Detener a las autoridades civiles españolas que sean sospechosas* », « *clausurar todos los locales de reuniones públicas tales como centrales sindicales, logias masónicas, sedes de partidos, casas de pueblo, ateneos* », « *eliminar los elementos izquierdistas : comunistas, anarquistas, sindicalistas, masones, etc.* », cité par ESPINOSA MAESTRE, Francisco, dans *Morir, matar, sobrevivir. La violencia en la dictadura de Franco*, Barcelone, Critica, 2002.

communistes » profanant les Eglises et massacrant des innocents . Ce qu'on appela la « terreur rouge » fut un élément central de légitimation du régime tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De même, on imposa le silence aux familles des Vaincus, leur interdisant même de pleurer leurs morts, on les empêcha de fleurir ou de se recueillir auprès des fosses communes. Pendant quarante ans, il n'y eut officiellement de morts que d'un seul côté du front, et on ne perpétuait le souvenir que de ceux qui étaient tombés côté insurgé « pour Dieu et pour la Patrie ».

Figure 3



*Plaque rendant hommage aux prêtres tués pendant la « révolution marxiste », entre juillet 1936 et avril 1939.*

*Photographie personnelle. Cathédrale de Jaen, juillet 2009.*

## **2 LE DENI DE MEMOIRE DE LA JEUNE DEMOCRATIE**

En 1969, souhaitant assurer la postérité de son régime, Francisco Franco désigna à sa succession Juan Carlos de Borbón comme successeur, qui lui jura de poursuivre son œuvre<sup>8</sup>. Or, quelques mois après la mort du dictateur, et face à la pression populaire, le jeune roi trahit son engagement auprès des Franquistes de la première heure et nomma Adolfo Suarez<sup>9</sup> pour conduire le changement politique. La tâche s'annonçait délicate: il fallait passer d'un régime dictatorial à une démocratie, sans violence, mais surtout en évitant un nouveau coup d'État des militaires.

<sup>8</sup> Juan Carlos était le petit-fils du roi déchu Alfonse XIII, qui avait abdicqué et s'était exilé en 1931 après les élections municipales et l'avènement de II République.

<sup>9</sup> Membre du Mouvement national, parti unique de la dictature, Adolfo Suarez commence sa carrière dans l'administration espagnole. Il fut directeur général de la radio-télévision espagnole, et à la mort du dictateur, il avait été hissé au rang de secrétaire général du Mouvement national, parti unique de la dictature.

- *La réconciliation nécessaire*

Durant la dernière décennie de la dictature, la société et le panorama politique espagnol avaient changé. De nouvelles personnalités avaient également émergé des files de l'opposition démocratique. De même, au sein du Congrès franquiste, une nouvelle génération siégeait aux côtés de ceux qui avaient été acteurs de la Guerre Civile. Cette génération, celles « des fils », était née entre la fin du conflit et les années 1950, elle avait vécu les années d'autarcie du franquisme, et elle était arrivée dans la vie active avec le développement économique des années 1960. Son niveau d'étude était en général plus élevé que celui de ses prédécesseurs, et elle avait connu la Guerre Civile à travers les manuels scolaires, et bien que certains purent entendre des interprétations différentes au sein du cercle familial, du conflit et ils savaient peu de choses des années de répression... Par ailleurs, une partie de cette génération, issue des deux camps, s'était formée dans la lutte syndicale ou étudiante contre le régime franquiste, et menait un combat en faveur de la réconciliation et de l'amnistie politique.

En 1977, afin de promouvoir la réconciliation entre « tous les Espagnols » et de rendre possible la transition vers la démocratie, Adolfo Suarez et les héritiers du Franquisme s'accordèrent avec les représentants de l'Opposition sur une loi d'Amnistie<sup>10</sup>. Elle prévoyait l'amnistie de tous ceux qui avaient été reconnus coupables de délits politiques jusqu'à la mort du dictateur et après. En réalité, ce texte, qui répondait à une des principales demandes de l'Opposition – « Amnistía y libertad » – protégeait ainsi les dirigeants et les petites mains du Franquisme, qui en contre-partie de leur écartement de la scène politique, bénéficiaient ainsi d'une sorte « d'amnésie judiciaire »<sup>11</sup>, qui les blanchissait et leur assurait l'impunité de fait. On ferma la porte alors à toute possibilité de soumettre à jugement, que ce soit sous la forme de procès rétroactifs ou de commissions, de ceux qui s'étaient rendus coupables de délits de lèse-patrie, de torture, d'exécutions extrajudiciaires, et de toute sorte de violations de droits. On évacua également toute possibilité de révision de sentence ou l'octroi de compensation économique pour les familles de victimes. Bref, on privait les victimes de la violence politique d'État ne serait-ce que de la récupération symbolique de leur dignité. Quand aux auteurs de ces violences, ils évitaient tout risque d'accusation de responsabilité, et l'élite politique franquiste pouvait même continuer à occuper des postes de premier plan dans la nouvelle

---

10 Loi d'Amnistie, du 15 octobre 1977, « Ley 46/1977, de 15 de octubre, de Amnistia. ». Texte consultable en ligne: <http://www.boe.es/boe/dias/1977/10/17/pdfs/A22765-22766.pdf>

11 Javier RODRIGO, « La guerra civil: “memoria”, “olvido”, “recuperacion” e “instrumentacion”. », *Hispania Nova*, 2006, p. 385-409.



configuration politique.

- *La transition consensuelle comme nouveau mythe fondateur*

La loi d'amnistie de 1977 fut donc le prix à payer pour le bon déroulement de la transition politique. L'instauration d'une nouvelle démocratie exigeait un accord entre les héritiers politiques des vainqueurs et des vaincus de la guerre. Certains considèrent d'ailleurs que cet « oubli collectif » n'était que l'issue logique du courant de convergence et de réconciliation né sous le Franquisme dans la société civile<sup>12</sup>.

Cependant, alors que le régime franquiste participait à son propre démontage, l'Opposition démocratique renonçait à revenir sur le passé. Alors que d'autres démocraties, comme l'italienne ou la française, s'étaient construites sur le paradigme de l'antifascisme, la lutte pour la démocratie en Espagne ne fonctionna pas comme un ciment politique, ni ne fut source d'aucune légitimité. La Transition Pacifique – bien que non exempte de violence<sup>13</sup> – et la « réconciliation nationale » – du moins dans les textes – devenaient les nouveaux « mythes fondateurs » de l'Espagne démocratique. On renonça à utiliser la II République comme démocratique comme précédent démocratique. On ne débattit pas non plus autour de la position de Don Juan Carlos I, successeur désigné par Franco, et l'Espagne devint une monarchie parlementaire sans que sa population ait été consultée sur la nature du système politique qu'elle souhaitait voir adoptée à l'issue de la transition.

- *Le « pacte du silence » ou « pacte de l'oubli »*

La « réconciliation nationale » impliquait donc de ne pas regarder en arrière, de ne pas revenir sur le passé douloureux et conflictuel. Il y eut un consensus généralisé des forces politiques pour la non-instrumentalisation du passé, qui ne devait pas devenir source de frictions. On surnomma alors cette mise à l'écart de l'Histoire et des préjudices subis par les victimes de la guerre et de la répression franquiste « pacte de l'oubli » ou « pacte du silence » .

Cependant, certains historiens s'inscrivirent en porte à faux face à cette idée de « pacte »,

---

12 AGUILAR FERNANDEZ Paloma, « Presencia y ausencia de la guerra civil en el franquismo y en la democracia española. Reflexiones en torno a la articulacion y ruptura del « pacto del silencio », dans Julio ARÓSTEGUI et François GODICHEAU, *Guerra Civil: mito y memoria*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2006.

13 SÁNCHEZ SOLER, Mariano, *La transición sangrienta: una historia violenta del proceso democrático en España (1975-1983)*, Barcelona, Península, 2010. BABY, Sophie, *Le mythe de la transition pacifique: violence et politique en Espagne (1975-1982)*, Madrid, Casa de Velazquez, 2012.

inexistant selon eux. C'est le cas de Santos Julia, qui s'appuie sur l'abondante production littéraire et cinématographique qui n'a cessé de prendre la Guerre Civile et les années de dictature pour toile de fond, tant sous le Franquisme, que pendant la démocratie, et qui connut un point culminant à partir du début des années 2000. Il en est de même pour les ouvrages historiques : ce sont ceux consacrés à la Guerre Civile qui connurent les plus grands succès éditoriaux dans les années 1990 et 2000. Paloma Aguilar, reprenant la terminologie existante, défend quand à elle l'existence d'un « pacte de séparation » entre l'espace public et politique, et les espaces de récit du passé : on pouvait parler du passé dans le second, mais on ne devait pas y faire référence dans le premier.

Néanmoins, l'État espagnol ne se fit pas l'écho de cette volonté de connaissance de la période et des demandes de prise en considération et de reconnaissance des victimes. Ni l'ancien chef de file phalangiste modéré et « père de la Transition » Adolfo Suarez, ni même le socialiste Felipe Gonzalez – formé dans les rangs de l'Opposition démocratique sous le Franquisme, et président du gouvernement entre 1982 et 1996 –, et encore moins José Maria Aznar du Parti Populaire – parti héritier des immobilistes franquistes – qui gouverna de 1996 à 2004, ne s'arrêtèrent sur le « devoir de mémoire » du pays. Il n'y eut donc pas de réhabilitation des victimes, ni de déclaration officielle, ni de construction de monument, ni d'hommage public. En effet, rares étaient ceux qui imaginaient alors que cette « desmemoria », cette absence de politique mémorielle, allait finir par revenir sur le devant de la scène politique.

### **3 LES ANNEES 2000 : POLITIQUES INACHEVEES**

- *Les années 2000 et le mouvement de « récupération de la mémoire historique »*

Tout d'abord, afin de saisir les causes du « réveil » des mémoires alternatives en Espagne, il convient de rappeler que tout au long du dernier quart du XXe siècle, de nombreux travaux sont venus remettre en question les trois principaux axes du discours de propagande mémorielle franquiste<sup>14</sup>.

1. La guerre civile n'avait pas été une conséquence du désordre et des violences auxquels dut faire face la République, mais elle avait été provoquée par le coup d'État militaire.
2. La « terreur rouge » n'était qu'un mythe, et la violence du côté républicain était de moindre

---

14 MORADIELLOS GARCÍA, Enrique, *1936: los mitos de la Guerra Civil*, Barcelona, Península, 2004.

ampleur. Le nombre total de morts côté républicain était inférieur à celui recensé du côté franquiste si l'on tient compte de la répression qui suivit la fin de la Guerre Civile.

3. Les Insurgés quant à eux menèrent une véritable campagne d'extermination de l'ennemi politique – le « Rouge » – et les violences ne s'achevèrent pas en 1939 avec la fin de la Guerre Civile.

Ensuite, l'année 2000 fut marquée par l'émergence massive des mouvements de « récupération de la mémoire » des victimes de la Guerre Civile et du Franquisme. Tout commença avec la médiatisation de l'histoire d'Emilio Silva, petit-fils d'un Républicain fusillé en 1936 dans la province de Léon, qui entreprit de retrouver et d'exhumer les restes de son grand-père enterré dans une fosse avec douze autres personnes. Avec Santiago Macias, un autre petit-fils de victime de la répression franquiste, ils fondèrent l'Association pour la Récupération de la Mémoire Historique. Ce n'était ni la première exhumation de fosse commune – bien que non médiatisées, il y en eut dès le milieu des années 1970 –, ni la première association de défense de victimes. Mais, suite à cette médiatisation inédite, ce type d'initiative essaima : peu à peu le réseau des Associations pour la Récupération de la Mémoire couvrit le territoire espagnol, et les exhumations se multiplièrent. Aujourd'hui, on recense environ 160 associations, et plus de 2000 fosses communes sont recensées dans toute l'Espagne<sup>15</sup>.

Cette vague de mobilisation est l'initiative de ceux que l'on appelle la génération des petits-fils de la Guerre Civile: nés dans les années 1960-1970, ils ont grandi pendant la Dictature, et ont acquis un niveau de connaissance de la période bien supérieur à celui de leurs aînés. N'ayant pas été acteurs de la Transition, ils sont aussi plus critiques vis-à-vis de cette période : ils la qualifient d'incomplète, et réclament une véritable politique de réparation pour les Vaincus. Face à une actualité politique minée par les affaires de corruption et l'opposition de plus en plus massive au gouvernement conservateur de José Maria Aznar, cette génération se mit à revendiquer les idéaux pour lesquels leurs grands-parents avaient été assassinés, et des valeurs comme la solidarité, ou l'intégrité politique, par exemple. Ils comparent la Loi d'Amnistie espagnole à la Loi du Point Final argentine, et s'insurgent que rien ne soit fait en Espagne lorsqu'arrivent les conclusions concernant les disparus du Chili ou d'Argentine. Par exemple, rien que dans la ville de Séville, entre 1936 et

---

15 Le Gouvernement estime à 2000 le nombre de fosses communes existant dans le pays, tandis que l'Association pour la Récupération de la Mémoire Historique (ARMH) pense qu'on pourrait en compter le double. Aucune étude rigoureuse n'a à ce jour permis de chiffrer avec plus d'exactitude le nombre de fosses existant. On peut consulter la carte des fosses communes établies par le Ministère de l'Intérieur espagnol: <http://mapadefosas.mjusticia.es/>

1943, il y avait eu plus de morts que dans tout le Chili sous la dictature du général Pinochet dans les années 1970<sup>16</sup>. Dès le début des années 2000, les initiatives pour la « récupération de la mémoire » se multiplièrent : ouverture de fosses, recueil de témoignages auprès des familles de Vaincus, recensement du nombre de victimes. Il y eut également de plus en plus de manifestations pour le retrait des symboles franquistes de l'espace public : rues baptisées au nom du dictateur ou de ses généraux, plaques commémorant les morts pour « Dieu et pour la Patrie », ou déboulonnage des statues de Franco.

- *La loi de mémoire historique*

En 2004, avec le socialiste José Rodriguez Zapatero, la gauche espagnole accéda de nouveau au pouvoir. Consciente qu'il fallait apporter une réponse aux nombreuses revendications émanant de la société civile, et après avoir mené une partie de sa campagne aux élections législatives sur ce thème, elle entreprit de créer une commission pour la « Réhabilitation morale et juridique des victimes de la Dictature », ainsi qu'une autre censée faire le point sur la situation des victimes. Ensuite, à l'occasion du 75ème anniversaire du début de la Guerre Civile, le Congrès des Députés approuva – malgré l'opposition des 131 élus du très conservateur Parti Populaire – un projet de loi déclarant 2006, « Année de la Mémoire Historique ».

Le 28 décembre 2007, le Sénat espagnol finit par approuver la loi « de reconnaissance et d'extension des droits des victimes de la Guerre Civile et de la Dictature », plus connue sous le nom de « Loi de Mémoire Historique ». Avant d'y parvenir, dix-huit mois de tractations tendues au sein du Parlement avaient été nécessaires. Le ton houleux des débats entre parlementaires tout comme la radicalisation des arguments au sein de la société civile donnèrent toute la mesure des enjeux de cette loi, d'une grande portée historique et symbolique, et qui avait pour ambition de réparer officiellement, quoique symboliquement, les crimes commis par le Franquisme. Pour la première fois, un texte de loi condamnait ouvertement la Dictature<sup>17</sup>. Ce texte qualifiait d' « injustes » les verdicts et condamnations des procès franquistes ainsi que toutes les formes de violence perpétrées alors. Les organes juridiques franquistes étaient déclarés « illégitimes ». Quant à la législation répressive franquiste, elle était expressément abrogée. Ensuite, la loi prévoyait que les Associations pourraient bénéficier de subventions afin de mener à bien les exhumations, et l'administration

---

16 ESPINOSA MAESTRE, Francisco, *op.cit.*, p.61-81.

17 Préambule de la Loi : « Personne ne peut se sentir légitime d'user légitimement de la violence, comme ce fut le cas par le passé, afin d'imposer ses convictions politiques et établir un régime totalitaire contraire à la liberté et à la dignité de tous les citoyens, ce qui mérite la condamnation et le rejet de notre société démocratique ».

publique était chargée d'établir une carte recensant les fosses communes sur tout le territoire espagnol. Par ailleurs, afin de faciliter les travaux des chercheurs, on ordonna la création d'un Centre de Documentation de la Mémoire Historique et d'Archives générales de la Guerre Civile, et on leur garantit l'accès à leurs fonds. Enfin, Le retrait des noms de rue ou de tout autre symbole philo-franquiste fut imposé aux maires et autres administrateurs récalcitrants, et l'Église se vit menacée de ne plus recevoir de subvention si elle n'en faisait pas de même.

Malgré l'avancée qu'elle supposa, la Loi de Mémoire Historique est encore aujourd'hui le fruit de nombreuses critiques. Si elle se voulait consensuelle, ses détracteurs et opposants considèrent qu'elle a « rouvert de vieilles blessures » et qu'elle menace les « fondements de la démocratie actuelle » en brisant l'esprit de consensus et de réconciliation né de la Transition. Quant à la part de société civile concernée, un sentiment amer persiste car elle considère que la Loi n'est pas allée assez loin. En effet, la loi n'annulait pas les procès du franquisme. Les associations souhaitaient également que ce soit l'État désormais qui se charge des exhumations et du recensement des victimes de la dictature. Enfin, trente ans plus tard, on ne touchait pas à la Loi d'Amnistie de 1977, et l'impunité des crimes franquistes était toujours garantie. Bref, honnie par certains, décevante pour d'autres, la loi ne satisfait pas et ne règle pas complètement les problèmes posés par l'absence de politique mémorielle.

- *Un consensus impossible*

Toutefois, suite à l'application de la loi, de nombreuses rues et places se ont été rebaptisées, plusieurs statues ont été déboulonnées<sup>18</sup>. On a élevé des monuments ou des mausolées en hommage aux victimes, et les fonds documentaires continuent d'arriver aux Archives de Salamanque.

Mais la crise économique a fait des ravages en Espagne. Les conservateurs, avec à leur tête Mariano Rajoy, président du gouvernement depuis 2011, ont profité de la vague de mesures d'austérité pour mettre au point mort ce qui avait été entrepris par le gouvernement précédent. On a commencé par réduire de 60 % le montant des fonds destinés à la mise en œuvre de la Loi de Mémoire Historique. On a ensuite supprimé ensuite l'Office chargé de coordonner les exhumations des restes des disparus. Finalement, depuis 2013, la ligne consacrée à la Loi de Mémoire Historique n'apparaît plus dans les prévisions de budget de l'État.

---

18 A titre d'exemple, la dernière statue du dictateur, située à Santander, fut déboulonnée en 2008.

Par ailleurs, une offensive éditoriale menée par un groupe d'historiens auto-proclamés – emmenés par Pio Moa<sup>19</sup> – continue de connaître un franc succès en librairie. Ce courant révisionniste qualifie les conclusions des historiens de « mythes », et élève ses propres conclusions au rang de vérités énoncées sans tabou. Pio Moa et ses disciples<sup>20</sup> reprennent plusieurs éléments de la propagande franquiste à propos de la Guerre Civile et de la Dictature, et leur donne un lustre savant en les assortissant d'exemples qu'ils jugent irréfutables. Leurs discours, relayés par les puissants médias conservateurs, ne cessent de séduire. Ces auteurs prétendent se positionner au même niveau que les Historiens de profession, qu'ils qualifient de représentants d'une gauche mystificatrice et belliqueuse. Le propos de ces attaques séduit un lectorat plutôt conservateur et peu ou non averti. On peut alors se demander si le « sens commun » qui prétend guider ces révisionnistes et leurs lecteurs, ne serait pas en fait le résultat de quarante ans de propagande et d'une démocratie qui a préféré – ou qui devait, les interprétations divergent – faire fi de son passé.

Enfin, la cabale menée contre l'emblématique juge Baltazar Garzon montre bien que le conflit autour des politiques de mémoire est loin d'être terminé. En 2008, Baltazar Garzon<sup>21</sup> répondant à la demande de treize associations, ouvrit une enquête sur le sort de 114 000 disparus. L'opposition fut vive car l'enquête enfreignait la loi d'amnistie de 1977. L'argumentation du juge se fondait sur les principes des tribunaux internationaux qui qualifient ces disparitions forcées de crimes contre l'humanité, les rendant donc imprescriptibles. Plusieurs organisations d'extrême-droite, dont la Phalange espagnole – qui existe toujours – déposèrent une plainte contre le juge pour forfaiture ou prévarication, délit qui consiste, pour un magistrat, à prendre une décision en sachant qu'elle est contraire au droit. Si la plainte n'aboutit pas, le juge fut tout de même interdit d'exercice de la magistrature pendant onze ans, pour avoir procédé à l'enregistrement de conversations entre des suspects incarcérés et leurs avocats dans le cadre d'une enquête sur un réseau de corruption qui avait éclaboussé en 2009 la droite espagnole. C'est ainsi que l'élite politique conservatrice – pour ne pas dire philo-franquiste – gagna la dernière bataille ouverte pour contrer l'oubli et l'injustice. Les poursuites ouvertes contre le juge suscitérent une fois de plus la polémique en Espagne. Cela montre bien que la page du Franquisme n'est pas complètement tournée, car en suspendant le juge Garzon, le Tribunal Suprême espagnol a une fois de plus en quelque sorte légalisé l'impunité de

---

19 MOA, Pio, *1934 : Comienzo la Guerra Civil. EL PSOE y la Esquerra emprenden la contienda*, Barcelone, Àltera, 2004. Ibid., *La República que acabó en Guerra Civil. Barcelona, Àltera, 2006.*

20 VIDAL, César, *Mentiras de la Historia ... de uso común*, Madrid, La esfera de los libros, 2006.

21 Baltazar Garzon s'était fait connaître du grand public en 1998 en lançant un mandat d'arrêt contre le dictateur chilien Augusto Pinochet, afin de l'entendre sur sa responsabilité présumée dans la mort et la torture de citoyens espagnols à la suite du coup d'État de 1973.

quarante années de dictature.

## CONCLUSION

A l'aube des années 1960, alors que l'Europe se reconstruisait à grand coup d'aides provenant des États-Unis, l'Espagne elle vivait encore en autarcie. La Dictature – premier bastion anti-communiste de fait dans un contexte de Guerre Froide – signa alors des accords économiques et militaires avec les États-Unis. Le Ministère chargé de la promotion du tourisme lança alors une campagne internationale prenant le contre-pied de l'image que pouvait avoir le pays, à savoir celle d'un pays pauvre, isolé, et aux mœurs surannées. C'est dans ce contexte que l'Espagne devint le terrain de jeu de touristes européens avides de soleil et de dépaysement bon marché. On clama haut et fort et avec fierté que l'Espagne était différente. « *Spain is different* », pouvaient-on lire sur les slogans publicitaires. Les clichés laissaient entrevoir un pays différent de par ses paysages, son climat, sa gastronomie, son mode de vie. Mais on taisait que son histoire l'était également. En marge des deux guerres mondiales qui ensanglantèrent le XX<sup>ème</sup> siècle, la guerre civile espagnole fut somme toute l'avant-garde d'un conflit dans lequel les Démocrates combattirent le Fascisme, et pendant laquelle on n'hésita pas à utiliser la violence à l'encontre des civils. A la mort du Dictateur, sa Transition démocratique fut qualifiée de « modèle » et fut acclamée, on crut pouvoir l'imiter, l'exporter. L'Espagne pensait alors qu'il suffisait de tourner la page des crimes de la Guerre Civile et de la Dictature, et d'écrire une autre Histoire, celle de la Réconciliation et de la Transition pacifique, avec son lot de héros et de mythes, et que c'est de ce récit dont on se souviendrait. Nous l'avons vu, les petits-enfants de ceux qui avaient vécu la Guerre Civile héritèrent des souvenirs, des récits, des traumatismes et du sentiment d'injustice de leurs grands-parents. Plus de trente ans après la mort du Dictateur, dans un contexte de crise économique et de corruption endémique, les mémoires individuelles réprimées, ignorées ou étouffées finirent par faire plus de bruit que le récit mémoriel fabriqué par la Dictature puis par la Démocratie. La Loi de Mémoire Historique approuvée en 2009, porteuse de beaucoup trop d'espoir autant que de rejet, ne fut qu'un fiasco confirmé ensuite par l'éclatement de la crise et l'arrivée des conservateurs au pouvoir. A ce jour, l'Espagne est embourbée dans une crise économique sans précédent, elle connaît une troisième grande vague d'émigration en moins de cent ans<sup>22</sup>, et les cas de corruption et de malversation ne cessent d'entacher la réputation

---

22 La première en 1939, connue comme la Retirada, à la fin de la Guerre Civile ; la seconde dans les années 1960 qui

de ses dirigeants. Un nouveau parti, *Podemos*, a ébranlé l'équilibre bipartite lors des élections de décembre 2015 en totalisant 20 % des voix. Ce parti reprend l'idée d'un pan de la société qui affirme que l'Espagne doit connaître une « Seconde Transition » qui pallierait les défaillances de la première. Défaillances du système politique tout d'abord, on le voit avec les difficultés que traverse le pays pour former un nouveau gouvernement depuis les précédentes élections<sup>23</sup>. Défaillance morale des élites qui sont trop nombreuses à avoir hérité de pratiques politiques malhonnêtes ayant cours sous le Franquisme. Défaillances mémorielles, pourrions-nous rajouter. Car bien que le contexte socio-économique ait relégué à l'arrière-plan les revendications mémorielles, il semblerait que l'Espagne ne pourra pas continuer indéfiniment à refuser d'assumer son passé et qu'elle devra produire, à l'instar de ses voisins européens, un récit mémoriel en accord avec les conclusions des Historiens, qu'elle devra répondre aux demandes de reconnaissance et qui sait, de réparation des victimes.

## BIBLIOGRAPHIE

### • SOURCES PRIMAIRES

Loi de « Mémoire historique », du 27 décembre 2007 : « *LEY 52/2007, de 26 de diciembre, por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas en favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la guerra civil y la dictadura.* ». Texte consultable en ligne: <http://www.boe.es/boe/dias/2007/12/27/pdfs/A53410-53416.pdf>

Loi d'Amnistie, du 15 octobre 1977, « Ley 46/1977, de 15 de octubre, de Amnistia. » . Texte consultable en ligne: <http://www.boe.es/boe/dias/1977/10/17/pdfs/A22765-22766.pdf>

Catalogue d'affiches de propagande de la Guerre Civile espagnole, disponible en ligne sur le Portail des Archives Espagnoles, *PARES* : <http://pares.mcu.es/cartelesGC/AdminControlServlet?COP=6>

### • SOURCES SECONDAIRES

AGUILAR FERNÁNDEZ, *Políticas de la memorias y memorias de la política. El caso español en perspectiva comparada*, Madrid, Alianza editorial, 2008.

---

était d'origine économique.

23 La répartition des sièges lors des élections législatives se fait d'après la Loi d'Hondt. Ce scrutin proportionnel plurinominal fut choisi par l'Espagne afin de renforcer les grands partis et ainsi faciliter la gouvernance du pays. Cependant, les résultats des dernières élections ont vu les deux principaux partis perdre des voix – PP et PSOE – au profit de deux nouveaux partis – Podemos à gauche de l'échiquier et Ciudadanos de centre-droit – ne permettant à aucune coalition de s'imposer afin de désigner le nouveau président du gouvernement.



- BABY, Sophie, *Le mythe de la transition pacifique: violence et politique en Espagne (1975-1982)*, Madrid, Casa de Velazquez, 2012.
- BENNASSAR Bartolomé, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Perrin, 2004.
- CAMPUZANO Francisco, *L'élite franquiste et la sortie de la dictature*, Paris-Montreal, L'Harmattan, 1997.
- CASANOVA Julian, ESPINOSA MAESTRE, Francisco, MIR, Conxita, *Morir, matar, sobreviure. La violencia en la dictadura de Franco*, Barcelone, Critica, 2002.
- CUESTA BUSTILLO Josefina “Las capas de la memoria. Contemporaneidad, sucesión y transmisión generacionales en España (1931-2006)”, *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*. Número 7 (2007), p. 335-366.
- ERICE Francisco, “Combates por el pasado y apologías de la memoria, a propósito de la represión franquista”, *Hispania Nova, Revista de Historia Contemporánea*. Número 6 (2006) pp.337-365.
- ESCUADERO, Rafael, CAMPELO, Patricia, *Qué hacemos por la memoria histórica*, Madrid, Akal, 2013.
- ESPINOSA MAESTRE Francisco, “De saturaciones a olvidos. Reflexiones en torno a un pasado que no puede pasar”, *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*. Número 7 (2007), pp. 413-440.
- ESPINOSA MAESTRE Francisco, “La investigación del pasado reciente, un combate por la Historia.”, *La transición a la democracia en España (Actas de las VI Jornadas de Castilla-La Mancha de Investigación en Archivos)*, Guadalajara, 2003.
- FERNANDEZ DE MATA I., “La memoria y la escucha, la ruptura del mundo y el conflicto de memorias”, en *Hispania Nova*, 2006, pp. 689- 710.
- GALVEZ S., “El proceso de recuperación de la “memoria histórica” en España: una aproximación a los movimientos sociales por la memoria”, *Internacional journal of Iberian Studies*, Vol 19, pp. 25-51.
- GONZÁLEZ Magdalena, “Apuntes para un análisis mnemónico intergeneracional sobre la guerra civil”, *HISPANIA NOVA. Revista de Historia Contemporánea*. Número 6 (2006) p. 367-384.
- JULIA Santos, “Echar al olvido. Memoria y amnistía en la Transición”, *Claves de razón práctica*, nº129, 2003.
- JULIÁ, Santos, *Víctimas de la Guerra Civil*, Madrid, Booket, 2006.
- MANNHEIM, K., “El problema de las generaciones” en *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, nº 62, 1993.
- MARTIN PALLIN, José Antonio, ESCUDERO Rafael, *Derecho y memoria histórica*, Madrid, Trotta, 2008.
- MIR, Conxita, GELONSH, Josep, *Duelo y memoria, Espacios para el recuerdo de las víctimas de la represión franquista en perspectiva comparada*, Lleida, Universidad de Lleida, 2013.
- MORADIELLOS, Enrique, *1936: los mitos de la Guerra Civil*, Barcelona, Península, 2004.
- MORADIELLOS E., *La España de Franco (1939-1975)*, Editorial Síntesis, 2003.

NORA Pierre, *Les lieux de Mémoire*, Quarto Gallimard, 1997, Volume 2.

RODRIGO Javier, “La guerra civil: “memoria”, “olvido”, “recuperación” e instrumentación.”, *Hispania Nova*. Revista de Historia Contemporánea. Número 6 (2006) , p.385-410.

SÁNCHEZ SOLER, Mariano, *La transición sangrienta: una historia violenta del proceso democrático en España (1975-1983)*, Barcelona, Península, 2010.

SILVA Emilio, *Las fosas de Franco*, Madrid, Booket, 2006.

TODOROV, Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998.

TODOROV, Tzvetan, *Mémoire du mal, tentation du bien*, Paris, Robert Laffont, 2000.